

RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT (CCE)

Réunion de jeudi 7 mars 2024, de 18 h30 à 21 h00

Par ZOOM

PROCÈS-VERBAL – ÉBAUCHE

1. Ouverture et présence :

Samuel Grégoire

Marilyne Dunn

Denis Couillard

Robert Werbiski - Président par intérim

2. Lecture et Adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour a été adopté.

Proposé par R Werbiski et secondé par D Couillard accepté par tous.

3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 18 octobre 2023 et du procès-verbal de la rencontre du 25 janvier 2024.

Le PV de la réunion du 25 janvier dernier a été lu et accepté à l'unanimité.

CONSIDÉRANT QUE le CR avait été finalisé plus tard, Samuel a résumé les circonstances qui ont mené à la lecture pour adopter le CR du 18 octobre dernier.

Il est proposé par R Werbiski qu'il soit et laissé jusqu'au 14 mars le temps pour apporter des commentaires via courriel.

Secondé par Marilyne Dunn

Accepté à l'unanimité des membres présents.

4. Suivi sur les 3 candidats.es du CCE recommandé.e.s au conseil

- Acceptation de Anna Urbanek
- Acceptation et présentation de Denis Couillard
- Refus de Anne-Marie Demers

Anna Urbanek a accepté le poste, cependant elle n'était pas disponible durant la réunion pour avoir une présentation formelle à l'équipe. Sa présentation se fera durant la prochaine réunion.

Denis Couillard a accepté de devenir membre du CCE. Ingénieur de formation spécialiste en télécommunications et ayant de solides expériences en gestion a sein de différentes agences, il aura l'occasion de fournir des avis pertinents dans plusieurs dossiers.

Anne-Marie Demers ne souhaite plus de faire partie du CCE et a retiré sa candidature.

Les autres membres du CCE se sont présentés à Denis Couillard.

5. Élection du nouveau président.e du CCE

Samuel a expliqué qu'il y avait deux options pour élire un président du CCE soit pour chacune des réunions ou bien pour la période fixe comme stipulé dans les règlements municipaux.

Samuel énumère les fonctions du président du CCE.

Étant donné que Mme Urbanek n'était pas présente à la réunion, il a été décidé d'attendre à la prochaine rencontre pour voter un président.e. R Werbiski, avec l'accord des membres présents a assumé la présidence pour cette réunion.

6. Départ de Samuel Grégoire en congé de paternité

Samuel nous annonce qu'il sera en congé de paternité du mois d'avril jusqu'au mois d'octobre prochain. Les dates exactes seront précisées sous peu.

Pour l'instant il n'y a pas de nomination pour une personne intérimaire. Le Plan B est que sa fonction soit partagée avec un autre employé de la municipalité de Saint-Étienne de Bolton. Une personne de contact devra être nommée par la municipalité.

CONSIDÉRANT QUE l'absence temporaire de Samuel dans une fonction aussi critique durant cette période de l'année a un impact important pour les fonctions du CCE, il est proposé que la municipalité de Saint-Étienne de Bolton nomme une personne pour remplacer Samuel durant la période de son congé de paternité.

Proposé par Denis Couillard

Secondé par Marilynne Dunn

Accepté à l'unanimité par les membres du CCE.

7. Retour sur des points récurrents du CCE

Mesurage de fosses septiques 2024 – Stagiaire engagé – Jérôme Maltais. Samuel nous annonce que M. Jérôme Maltais, étudiant à l'Université de Sherbrooke, a été engagé pour l'emploi de mesure des fosses septiques de la municipalité (9 semaines). À ses tâches s'ajouteront aussi le suivi sur les bandes riveraines (inventaires) et aussi, à voir l'application au règlement sur les piscines (4 semaines).

CONSIDÉRANT QUE les fonctions qui sont nécessaires à être accomplies sont importantes et ne peuvent en toute fin pratique être faites durant la période estivale, que la description de l'emploi de M. Maltais comprenne l'inspection des fosses septiques ainsi que les tâches de suivi des bandes riveraines et l'inspection relative à l'application du règlement sur les piscines.

Proposé par Denis Couillard

Secondé par Robert Werbiski

Accepté à l'unanimité par les membres du CCE

Modifications au règlement municipal sur le lavage des embarcations (motorisés et non-motorisés)

Martin Desmeules, président de l'APBVLL révisé le règlement sur le lavage des embarcations. Il y a toujours quelques améliorations qui sont souhaitées d'être ajoutées. Le règlement doit inclure les embarcations non motorisées.

Le dossier est entre les mains du conseil municipal.

Samuel fera suivre les dernières modifications au conseil municipal.

CONSIDÉRANT QUE la saison estivale approche rapidement, le CCE propose que le règlement soit adopté rapidement pour l'été 2024.

Proposé par Denis Couillard

Secondé par Robert Werbiski

Accepté à l'unanimité par les membres du CCE

8. Nouveaux points

Programme des cônes verts pour le compost de Bolton-Est. Samuel explique que les cônes verts sont des boîtes de compostage pour les résidences familiales. Pour les propriétaires qui voudraient s'en procurer et les installer dans leur cour. Il y avait eu dans les dernières années des boîtes qui avaient été acquises par la municipalité de vendues aux propriétaires qui souhaitaient s'en procurer au prix coûtant.

Étant donné qu'il y avait eu ce genre de service offert par la municipalité il y a quelques années, il n'y aura probablement pas beaucoup de demandes pour en avoir d'autres.

Détail des dépenses budgétaires prévues pour l'environnement en 2024. Un tableau des dépenses budgétaires en environnement a été monté.

Robert Werbiski a résumé la problématique que l'ALT prévoyait concernant une somme moins importante que la demande faite lors de soumissions pour le projet. Étant donné que la municipalité de Bolton-Est a octroyé une somme équivalente aux demandes de soumissions faites, l'ALT devra revoir ses plans d'intervention sur le contrôle du myriophylle au lac Trouse. Les propriétaires riverains étant dans les deux municipalités.

Robert Werbiski a une question sur une autre entrée de données concernant les vidanges des installations septiques (montant de 43,360.00\$), à savoir si les coûts de vidanges des fosses septiques étaient toujours prélevés sur l'impôt foncier des propriétaires lorsque l'inspection démontrait la nécessité de faire vider les fosses. Samuel précisera ce point à la prochaine réunion.

9. Varia

Station de lavage des bateaux. Samuel ne prévoit pas que la station de lavage de bateaux sera opérationnelle au cours de l'été 2024.

Samuel suggère qu'il y ait une campagne de sensibilisation qui soit faite quand même.

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur le lavage des embarcations est en préparation et sera probablement prêt pour l'été 2024, que les citoyens soient mis au courant de la réglementation qui deviendra en force bientôt, par un article dans le bulletin municipal.

Proposé par Denis Couillard

Secondé par Marilyne Dunn

Accepté à l'unanimité par les membres du CCE

10. Prochaine réunion. La prochaine réunion se fera par ZOOM avant le départ pour le congé de paternité de Samuel. Date à confirmer.

11. Levée de la réunion. La réunion s'est terminée à 21h00.